

Compte Rendu

Rencontre avec le Premier Ministre du 5 mars 2008 :

Le CLDH a organisé cette réunion afin de présenter son nouveau rapport sur les disparitions forcées.

Etaient présents :

- Nadim Houry – Human Rights Watch
 - Justine Di Mayo – CLDH
 - Wissam Al Khoury – CLDH
 - Marie Daunay – CLDH
-
- S'agissant de la question des détenus libanais en Syrie, le Premier Ministre considère que nous devons rencontrer la commission mixte libano-syrienne en charge de cette question.
 - Le Premier Ministre considère qu'il n'est pas envisageable pour l'instant de faire appel au Conseil de Sécurité, et suggère un recours à la ligue arabe.

Rencontre avec la commission mixte libano-syrienne du 7 mars 2008 :

Etaient présents :

- Nadim Houry – Human Rights Watch
 - Justine Di Mayo – CLDH
 - Wissam Al Khoury – CLDH
 - Marie Daunay – CLDH
 - Juge Joseph Maamari
 - Juge Georges Rizk
 - Général Ali Makki
 - Mr. Abd al-Hafiz Aytani
-
- La commission mixte libano-syrienne n'a donné aucun résultat concret relatif aux Libanais portés disparus en Syrie.
 - Son mandat s'achevait officiellement le 21 décembre 2007, mais depuis une réunion s'est tenue le 26 janvier 2008. Le futur de la commission n'est pas clair.
 - La partie libanaise de la commission aurait porté 600 cas (parmi lesquels ceux recensés par la précédente commission de 2002 présidée par Fouad Saad : 231 cas) à l'attention de la partie syrienne entre juin 2005 et février 2008.
 - La partie syrienne n'a répondu que sur deux cas (Abdel Nasser Khodr el Masri et Bassam Riyad Methlej) affirmant qu'ils avaient été condamnés à mort mais ne

fournissant aucune information sur l'exécution ni sur le lieu où se trouveraient leurs dépouilles.

- Sur tous les autres cas, y compris ceux pour lesquels la détention en Syrie est officiellement reconnue par les autorités syriennes (documents à l'appui), la partie syrienne de la commission a déclaré à la partie libanaise ne pas connaître ces personnes. Une seule exception, le cas de Toufiq Fawwal.
- Un député libanais a été le témoin de l'enlèvement de Toufiq Fawwal au Liban. Il a insisté pour que son sort soit éclairci. C'est le seul cas sur lequel la partie syrienne de la commission n'a pas encore répondu, et la partie libanaise exige une réponse.
- Les membres libanais de la commission mixte libano-syrienne attendent une réponse sur le sort de Toufiq Fawwal pour déclarer la fin de leurs travaux car à ce moment-là la partie syrienne de la commission aura apporté des réponses sur l'ensemble des cas soumis.